



Période de crue 2020 : Retour à la normale des niveaux d'eau

Municipalité de Pontiac

24 avril 2020 – 14 h 00

Ce que vous devez savoir :

- Ceci est un avis vous informant du retour à la normale des niveaux d'eau.
- Selon les récentes prévisions de *La Commission de régularisation de la rivière des Outaouais* (CPRRO), **les niveaux d'eau sont maintenant en dessous des seuils d'inondations mineures**; ce qui signifie que les eaux se sont complètement retirées de la zone inondable 0 – 2 ans.
- La CPRRO met toutefois en garde les citoyens de rester vigilants puisque la crue printanière n'est pas complètement terminée.
- La Municipalité surveille constamment les niveaux d'eau et travaille en partenariat avec le ministère de la Sécurité publique du Québec (MSP) afin de prévoir tous les moyens nécessaires pour assurer la sécurité de la population.
- La Municipalité rappelle tout de même aux résidents de prendre les **précautions nécessaires** :
 - Considérant que le gouvernement ne permettra pas l'ouverture de centres d'hébergement pour les sinistrés avec la situation du Covid-19, les citoyens sont invités à songer à un **endroit où ils pourront se loger** en cas d'inondation (familles ou amis);
 - Suivre les recommandations du ministère de la Sécurité publique du Québec (MSP) afin d'assurer votre sécurité, comme **préparer une trousse d'urgence et un plan familial d'urgence** : www.quebec.ca/securite-situations-urgence/urgences-sinistres-risques-naturels/inondation ;
 - Vérifier si votre **pompe d'assèchement** est en bon état de fonctionnement ;

Où s'informer :

- Pour s'informer sur les niveaux d'eau : www.rivieredesoutaouais.ca ;
- Le site Internet du ministère de la Sécurité publique du Québec (MSP) : www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-civile/se-preparer-aux-sinistres.html ;
- Le site Internet de la Municipalité de Pontiac : www.municipalitepontiac.com ;
- Le compte Facebook de la Municipalité de Pontiac : www.facebook.com/pontiacmun ;